

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1597>



# Changement d'échelon : les clés pour comprendre

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Publication date: juin 2006

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

<!DOCTYPE HTML PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN">

## Changements d'échelon : les clés pour comprendre

Les luttes syndicales ont permis d'obtenir que les fonctionnaires puissent bénéficier de changements d'échelon permettant de gagner plus en fin de carrière qu'en début. La dernière modification importante a été obtenue en 1989 avec l'accélération des débuts de carrière (au détriment de la fin de carrière) et la création de la hors-classe (qui n'était pas la revendication du SNES !)

Les changements d'échelon sont régis par des règles strictes et dépendent uniquement de la note sur 100 (somme des notes pédagogiques et administratives pour les enseignants).

## Quand vais-je changer d'échelon ?

Tout d'abord, il faut savoir si vous êtes promouvables (au choix ou au grand choix) dans l'année scolaire, c'est-à-dire si votre ancienneté dans l'échelon entre le 1er septembre et le 31 août est suffisante selon le tableau ci-dessous. Ce tableau est valable pour les certifiés, agrégés, CPE et COPsy.

Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
1er au 2e			3 mois
2e au 3e			9 mois
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans		2 ans 6 mois

## Changement d'échelon : les clés pour comprendre

5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois
<b>total</b>	<b>20 ans</b>	<b>23 ans 6 mois</b>	<b>30 ans</b>

En commission paritaire, 30/100 des promouvables au grand choix sont promus ; 5/7 des promouvables au choix sont promus. Les non-promus au choix ou au grand choix le seront automatiquement à l'ancienneté à la date anniversaire du temps nécessaire.

## Changement d'échelon : les clés pour comprendre

**Hors-classe** : les changements d'échelon sont automatiques.

**Pour les certifiés**, pour cette année scolaire, vous trouverez ci-dessous la note et l'ancienneté générale de service des derniers promus au choix (C) ou au grand choix (G.C.)

		C	G.C
Du 4ème au 5ème	BARRE		76.5
AGS		5a 4m 0j	
5---->6	BARRE	75.5	79.5
AGS	8a 4m 0j	5a 4m 0j	
6 ---->7	BARRE	78	81
AGS	7a 4m 0j	11a 2m 0j	
7--->8	BARRE	80	83.5

## Changement d'échelon : les clés pour comprendre

AGS	14a 4m 0j	20a 1m 0j	
8 → 9	BARRE	81.4	85.2
AGS	11a 4m 0j	17a 4m 0j	
9 → 10	BARRE	83.6	87.6
AGS	20a 4m 0j	30a 3m 17j	
10 → 11	BARRE	85.9	90
AGS	25a 3m 24j	25a 3m 28j	

Lecture : le dernier promu au grand choix au 6ème échelon a une note totale (note administrative + note pédagogique) de 79,5. A barème égal le partage des candidats se fait sur l'ancienneté générale de service (AGS), puis la date de naissance.

### La revendication du SNES

Le SNES revendique des carrières indiciaires cylindriques (tout le monde passe au rythme unique du Grand Choix actuel) en 11 échelons parcourus en 20 ans et dont l'échelonnement doit se situer pour les certifiés et assimilés entre les indices 495 et 782 et pour les agrégés entre 518 - 962 avec pour les chaires supérieures un débouché à la hors échelle-lettre B.



**s**yndicat **n**ational des **e**nseignements de **s**econd degré

---